

Les subsides

Le président suppléant (M. Herbert): Le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) invoque le Règlement.

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je n'ai rien à envier aux autres députés. Il m'est difficile, à titre de député, d'écouter le premier ministre (M. Trudeau) refuser de me désigner de la même façon que tout autre député jour après jour, année après année. Selon moi, monsieur le Président, j'ai droit au titre de député. J'ai été assermentée à cette fin. Nous devrions tous être désignés de la même façon.

M. Pinard: Je désire intervenir au sujet du même rappel au Règlement. Je suis persuadé que ma collègue ne voudrait pas que nous ne respections pas la coutume. Très souvent, on accepte à la Chambre que l'on désigne un député comme l'honorable monsieur représentant telle circonscription. Je suis persuadé que l'honorable dame ne s'offusque pas d'être appelée une dame. J'ai beaucoup de respect pour elle. Le fait d'appeler un député «honorable monsieur», si je parle de M. Dick, par exemple, ou «honorable dame», si je m'adresse à ma charmante collègue, le député de Kingston et les îles (M^{lle} MacDonald), n'a rien de répréhensible et n'est pas contraire à l'usage en vigueur à la Chambre.

● (1720)

Le président suppléant (M. Herbert): Personnellement, je ne crois pas que le député ait voulu manquer de respect à sa collègue. On pourrait simplifier les choses si les députés pouvaient s'en tenir au terme «député».

M. Simmons: Monsieur le Président, comme toujours vous avez pris une excellente décision. J'espère que les autres membres de l'opposition garderont cela à l'esprit lorsque, durant la période des questions, ils qualifient parfois les ministres d'autre chose.

La question soulevée par la dame de Kingston et les Îles . . .

Mlle MacDonald: Tenez-vous en donc à la décision qui vient tout juste d'être prise.

M. Simmons: Le député de Kingston et les Îles. Vous avez bien interprété mon geste, monsieur le Président. Je n'avais absolument pas l'intention de manquer de respect au député. J'ai utilisé l'expression comme elle l'avait fait un peu plus tôt lorsqu'elle avait dit du député de Gander-Twillingate qu'il était le monsieur de Gander-Twillingate. C'est un usage courant. Loin de moi l'idée de dire qu'elle n'est pas une dame.

J'ai trouvé touchant que le monsieur, le député d'Elgin vienne à sa rescousse de façon aussi chevaleresque il y a quelques instants. A ce moment-là elle avait besoin d'aide, car elle s'attaquait à un député déterminé, le représentant de Gander-Twillingate.

Il se trouve que je suis tout à fait d'accord avec le député d'Elgin. Lorsqu'il dit que les conservateurs, au cours de leur mandat de neuf mois, ont créé 40,000 emplois, je crois; il faut qu'on le sache. Personne ne le niera. Aucun député de ce côté-ci ne le niera, car nous savons tous que si ces programmes de

création d'emplois existaient, c'est qu'un gouvernement libéral avait précédé les conservateurs de 1963 à 1979. Même si les conservateurs ont fait disparaître tous les projets relatifs à la pêche dans la région de l'Atlantique au cours de leur mandat de neuf mois et même si leur politique consistait à se débarrasser des programmes de création d'emplois, ils n'ont pu supprimer tous les emplois. Ainsi, les 40,000 emplois qui ont été créés étaient le legs du gouvernement libéral. Ce sont des emplois qu'ils n'ont pu supprimer, malgré tous leurs efforts.

Le député d'Elgin a absolument raison, le député de Kingston et les Îles . . .

Mlle MacDonald: Vous commencez à voir clair.

M. Simmons: Je suis d'accord avec le député de Kingston et les Îles quand elle dit que l'attitude de certains politiques à l'égard de Terre-Neuve et Labrador est totalement abjecte. Elle a parfaitement raison. Je vous rappelle que parmi ces politiques, se trouvent les deux députés de Terre-Neuve qui faisaient partie du cabinet conservateur et qui étaient d'accord pour éliminer tous les projets concernant la pêche pour Terre-Neuve et le Labrador. Ils avaient tous été approuvés par le cabinet sous le gouvernement libéral, le Parlement avait également donné son accord, mais les deux députés de Saint-Jean les ont arrêtés. Ils se sont empressés de tout saboter. Elle a raison, c'est abject.

A propos des autres hommes politiques, on peut se demander jusqu'où certains d'entre eux oseront aller lorsqu'on voit ce qu'a fait ces jours-ci le premier ministre de Terre-Neuve, un homme que je connais très bien. L'économie terre-neuvienne n'est pas aussi prospère qu'elle pourrait l'être si nous pouvions nous entendre sur les ressources pétrolières sous-marines. Si cette entente n'a pas été conclue, ce n'est pas de la faute du gouvernement du Canada. Ce n'est pas non plus de la faute des Terre-Neuviens. Ce n'est pas davantage à cause de l'ensemble du gouvernement de la province. C'est seulement parce que le premier ministre de Terre-Neuve se bat non pas pour gagner, mais pour le plaisir de se battre. La lutte constitue son seul objectif. Tant qu'il n'aura pas changé d'attitude, je serai d'accord avec le député de Kingston et les Îles pour dire que nous aurons continuellement à nous plaindre de l'attitude de certains politiques qui placent leur politique partisane avant les intérêts des citoyens de Terre-Neuve et du Labrador. Je la remercie d'avoir soulevé cette question car elle a beaucoup d'importance tant pour le député de Gander-Twillingate que pour moi-même.

Je conviens également avec elle que les conservateurs ont été au pouvoir à une époque où le taux de chômage était nettement plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui. Veut-elle dire que le taux de chômage a soudain baissé parce qu'un autre gouvernement a pris le pouvoir? Est-ce bien cela qu'elle veut nous faire croire? En réalité, si le taux de chômage était faible à ce moment-là, c'est parce que le gouvernement libéral avait dirigé le pays pendant 16 ans.